

Personnels des établissements de santé

Contexte national

En 2004, les établissements de santé emploient un million de personnes (sages-femmes et personnel non médical) en France métropolitaine (non compris les praticiens) (fig. 1) ^[1].

Les ressources en personnel non médical des établissements de santé sont variables selon les régions. Le rapport du nombre d'Equivalents temps plein (ETP) à l'effectif total de la population varie selon les régions de 14,2 agents pour 1 000 habitants en Haute-Normandie à 19,7 agents en Limousin. Les écarts observés s'expliquent pour partie par les différences d'activité entre régions (fig. 4) ^[1].

L'essentiel des emplois sont rattachés aux unités de soins (70 %). Les personnels administratifs et de direction représentent 12 % des emplois, et les personnels techniques et ouvriers 11 % (ETP). Les deux catégories d'emploi les plus nombreuses sont les infirmiers (28 %, non compris les cadres de santé), devant les aides-soignants (23 %) (fig. 1) ^[1].

Plus de trois emplois sur quatre (77 %) dépendent des établissements publics. Les 29 Centres hospitaliers régionaux (CHR) représentent à eux seuls le quart de l'emploi total, les établissements privés à caractère commercial 13 %, et les établissements privés associatifs ou mutualistes 12 % ^[1].

Depuis 1995, les effectifs employés ont progressé au rythme annuel de 1,3 %, évolution qui a accompagné la réduction du temps de travail. La progression la plus forte concerne les sages-femmes (près de 2,8 % d'augmentation annuelle), les infirmiers (2,3 %) et les aides-soignants (1,5 %). En revanche, les effectifs d'agents de service hospitalier et de personnels techniques et ouvriers sont en baisse. La progression générale des effectifs correspond surtout à un recours de plus en plus fréquent au temps partiel : 21 % des personnels hospitaliers travaillent à temps partiel en 2004 contre 17 % en 1995. Aujourd'hui, un infirmier sur quatre exerce à temps partiel ^[1, 2].

Les effectifs de praticiens hospitaliers sont difficiles à appréhender, à cause de la diversité de leurs statuts. Les établissements publics emploient globalement 84 300 médecins, chirurgiens-dentistes et pharmaciens, pour 55 400 ETP (fig. 3) ^[1]. Plus de la moitié exercent leur activité comme "temps plein", les autres ayant un statut de praticien temps partiel (cumulant une activité à l'hôpital et en cabinet ou dans une clinique), ou d'attaché (parfois pour une simple vacation par semaine).

Les 5 700 praticiens hospitalo-universitaires (titulaires et non titulaires) ont une triple mission de soins, d'enseignement et de recherche, et ont, à cette fin, le statut de praticien bi-appartenant (hôpital et faculté), l'université étant leur employeur principal (fig. 3). La plupart exercent dans les établissements publics de santé.

Près d'un tiers (31 %) des postes concernent l'Ile-de-France (région qui représente 19 % de la population française).

On dénombre 11 700 médecins exerçant comme salariés dans les établissements de santé mutualistes ou associatifs, dont 40 % exercent à temps plein. Par ailleurs, même si la très grande majorité des praticiens des cliniques privées exercent à titre libéral, 3 470 médecins sont salariés au sein de ces établissements ^[1].

En 2004, 18 700 internes de médecine générale et de spécialité (contre 21 100 en 1995) contribuent au fonctionnement des établissements de santé, essentiellement dans les établissements publics (fig. 3) ^[1].

Dans les Pays de la Loire

■ Les établissements de santé de la région emploient près de 49 000 personnels non médicaux (ETP) en 2004 (fig. 1). L'essentiel de ces moyens dépend du secteur public (79 % des emplois en ETP). Les deux Centres hospitaliers universitaires (CHU) de Nantes et Angers représentent à eux seuls 23 % de l'ensemble des effectifs en personnel (fig. 2) ^[1].

■ Les établissements privés à caractère commercial représentent 12,3 % des emplois et les établissements privés mutualistes ou associatifs 8,4 % (fig. 2) ^[1].

■ L'effectif total des personnels non médicaux a progressé de 1,9 % par an depuis 1995, contre 1,3 % au plan national. Cette progression a surtout concerné les sages-femmes (+ 3,8 %), les infirmiers (+ 2,8 %), le personnel administratif (+ 2,5 %) et les aides-soignants (+ 2,1 %). Les psychologues ont vu leur effectif augmenté de 8 % par an. En revanche, les effectifs d'agents de service hospitalier et de personnels techniques et ouvriers sont stables (fig. 1) ^[1, 3].

■ Mais cette croissance globale des effectifs illustre surtout le développement du temps partiel, particulièrement marqué au plan régional. 30 % des agents occupent un emploi à temps partiel dans la région contre 21 % au plan national. Près d'un tiers des infirmiers et des aides-soignants exercent à temps partiel dans les Pays de la Loire (fig. 1) ^[1].

■ 3 600 praticiens sont salariés dans les établissements publics de santé, ce qui correspond à 2 500 équivalents temps plein. 60 % des praticiens hospitaliers exercent à temps plein. Par ailleurs, on dénombre 489 praticiens salariés dans les établissements de santé privés, dont 78 dans les établissements à caractère commercial (fig. 3) ^[1].

1 Effectif du personnel non médical des établissements de santé publics et privés

Pays de la Loire, France métropolitaine (décembre 2004)

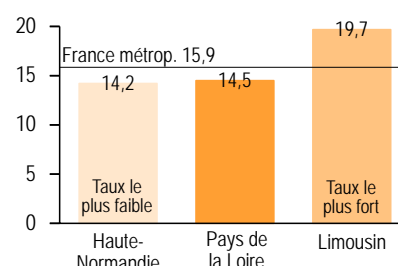
	France métrop.	Pays de la Loire	TCAM 1995/2004	Temps partiel	% Ets publics	ETP
Personnel administratif	127 631	5 976	2,5 %	34 %	73 %	5 356
Personnel des services de soins	726 733	38 901	2,1 %	31 %	78 %	35 059
<i>dont sages-femmes</i>	12 521	645	3,8 %	43 %	72 %	543
<i>personnel d'encadrement</i>	31 075	1 498	-0,6 %	10 %	83 %	1 452
<i>psychologues</i>	10 773	504	8,0 %	57 %	81 %	354
<i>infirmiers spéc., DE, psy. puéricult.</i>	291 927	15 065	2,8 %	32 %	80 %	13 642
<i>aides-soignants</i>	239 054	13 997	2,1 %	32 %	80 %	12 696
<i>agents des services hosp.</i>	117 390	6 060	0,6 %	26 %	73 %	5 484
Personnel éducatif et social	14 580	642	3,7 %	41 %	71 %	554
Personnel médico-technique	46 553	2 133	2,6 %	31 %	80 %	1 956
Personnel technique, informatique et ouvrier	117 089	6 169	0,1 %	17 %	81 %	5 767
Total	1 032 586	53 821	1,9 %	30 %	78 %	48 691

Source : SAE (DREES)

Rang au niveau national

La région des Pays de la Loire se caractérise par une densité de personnels non médicaux des établissements de santé inférieure à la moyenne française, au 20^e rang des régions métropolitaines (fig. 4).

4 Personnel non médical (ETP) pour 1 000 habitants (décembre 2004)



Source : SAE (DREES)

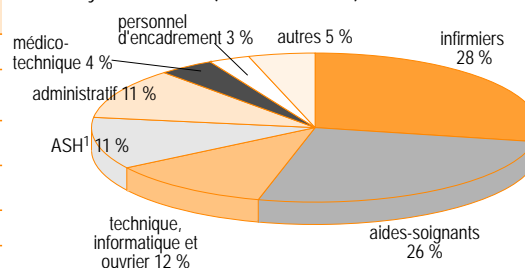
2 Répartition des emplois du personnel non médical des établissements de santé (ETP)

Pays de la Loire (décembre 1995 - 2004)

	Pays de la Loire	%	Loire-Atlant.	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
CHU	11 217	23,0 %	7 109	4 107	///	///	///
Autres étab. publics	27 400	56,3 %	5 480	4 879	3 927	6 877	6 239
Privé non lucratif	4 071	8,4 %	1 822	997	14	786	453
Privé commercial	6 003	12,3 %	2 718	1 436	373	939	536
Total	48 691	100,0 %	17 129	11 418	4 314	8 602	7 228
TCAM 1995/2004	1,8 %	///	2,1 %	2,0 %	1,6 %	0,4 %	2,5 %

Source : SAE (DREES)

5 Personnel non médical Répartition par type d'emploi (ETP) Pays de la Loire (décembre 2004)



Source : SAE (DREES)
¹ agents des services hospitaliers

3 Praticiens hospitaliers exerçant comme salariés au sein des établissements de santé

Pays de la Loire, France métropolitaine (2004)

	Pays de la Loire	France métrop.
ETABLISSEMENT PUBLIC		
Effectif	3 584	84 343
ETP	2 457	55 397
Internes ¹	843	18 706
ETABLISSEMENT PRIVE NON LUCRATIF		
Effectif	411	11 687
ETP	237	7 347
ETABLISSEMENT PRIVE A CARACTERE COMMERCIAL		
Effectif	78	3 470
ETP	43	2 168
Prati. hospitalo-universitaires ²		
	233	5 700

Sources : SAE (DREES)

¹ et faisant fonction d'internes

² données 2005 (journal officiel)

Définitions

ETP : Equivalent temps plein.

Personnel non médical : les figures 1 à 4 dénombrent les sages-femmes et les personnels non médicaux.

Praticiens hospitaliers (fig. 5) : ensemble des médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, des établissements publics et privés, salariés, quel que soit leur statut (universitaire, praticien temps plein, temps partiel, attaché...). Ce tableau ne concerne pas les médecins exerçant à titre libéral dans les établissements privés commerciaux. Les praticiens hospitalo-universitaires ont une triple mission d'enseignement, de soins et de recherche. Ils ont un statut de praticiens bi-appartenant (faculté et hôpital), l'université étant leur employeur principal. En dehors des praticiens hospitalo-universitaires, les médecins qui exercent dans les hôpitaux publics ont différents statuts. Ils peuvent être recrutés sur concours comme praticien "temps plein" ou "temps partiel" et sont titulaires de leur poste, ou bénéficier d'un statut temporaire comme médecin assistant, médecin contractuel, ou praticien-attaché.

SAE : Statistique annuelle des établissements de santé. Le centre hospitalier de Mamez étant rattaché au centre hospitalier d'Alençon depuis le 1^{er} janvier 2004, les effectifs en personnel de cet établissement ne sont pas pris en compte dans les différents tableaux concernant l'année 2004 (voir sources).

TCAM : taux de croissance annuel moyen.

Personnels des établissements de santé

Sources

1. SAE 2004, données administratives : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, Ministère de la santé et des solidarités, Drees
2. Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1997.
Sesi. Ed. La Documentation française, 1997, 394 p.
3. SAE 1995, Public ou privé PSPH, fiches de synthèse.
Drass des Pays de la Loire, Cram des Pays de la Loire, 1996, 209 p.

Pour en savoir plus

La réduction du temps de travail vue par les salariés hospitaliers en 2003.
R. Le Lan. *Etudes et Résultats*, Drees, n° 469, mars 2006, 7 p.